

Mail type à destination des salariés

Objet : Ensemble contre la grippe : Pourquoi se faire vacciner cette année ?

Chers collaborateurs,

Saviez-vous que la grippe touche chaque année entre 2 et 6 millions de personnes en France et cause jusqu'à 10 000 décès ? Heureusement, un geste simple permet de réduire ces chiffres : la vaccination.

Pourquoi se faire vacciner ?

- **Réduire votre risque** de tomber gravement malade cet hiver.
- **Protéger vos proches et collègues** en évitant de leur transmettre le virus.
- **Moins d'arrêts maladie** : Une équipe en bonne santé, c'est une équipe performante !

Qui est concerné ?

- Les **personnes prioritaires** (65 ans et plus, femmes enceintes, personnes atteintes de maladies chroniques, etc.) bénéficient du vaccin **entièrement pris en charge** par l'Assurance Maladie.
- Les **personnes non prioritaires** peuvent aussi se faire vacciner sans ordonnance en pharmacie. Pensez à vérifier avec votre mutuelle : certaines couvrent une partie du coût dans le cadre de forfaits prévention.

Comment se faire vacciner ?

- Rendez-vous dans votre pharmacie, chez votre médecin ou infirmier pour vous faire vacciner.

Parce que l'hiver ne doit pas rimer avec grippe, vaccinons-nous pour traverser la saison sans encombre !

Prenez soin de vous et des autres,

[Votre signature]

P.S. : Votre collègue éternue bruyamment ? Il est peut-être temps de penser au vaccin ... 😊